



## **Déclaration liminaire FSU / CGT Educ'action**

**comité technique spécial départemental  
du 3 septembre 2019.**

**Département de la Charente**

Madame la Directrice académique,

Mesdames et Messieurs les membres du comité technique,

Nos organisations syndicales défendent un projet pour l'École synonyme de justice et d'égalité permettant la démocratisation de la réussite de l'ensemble des élèves ainsi qu'une amélioration des conditions de travail des personnels. Cela passe notamment par des effectifs abaissés dans toutes les classes, une formation initiale et continue à la hauteur des enjeux, des salaires revalorisés et plus de temps dévolu aux équipes pour se concerter, avoir un regard pluriel sur l'enfant, travailler réellement en équipe. Une ambition absente de la loi « pour une école de la confiance » que les enseignantes et les enseignants ont vivement contestée lors des mobilisations du printemps dernier, contribuant ainsi à des modifications avant son adoption par le parlement.

Dans sa lettre de rentrée, le Ministre J.M. Blanquer souhaite une rentrée sous le signe de la réussite des élèves. Ce n'est pour l'heure pas celle de la réussite du ministre, notamment dans le second degré. Tous les élèves n'ont pas encore un professeur dans chaque discipline, les conditions de travail sont considérablement dégradées dans les lycées et les collèges. Si comme l'écrit le ministre « l'École doit pleinement assumer les défis de notre époque : le défi de l'égalité des chances, le défi du bien-être au travail des personnels et le défi environnemental », les mots ne suffisent pas, il faut également les moyens.

Le ministère a créé des postes pour cette rentrée 2019 dans le premier degré, dont certains réservés aux priorités ministérielles: plan mathématiques Villani-Torossian, pôles inclusifs d'accompagnement localisé (PIAL) ou encore le plan Autisme. La répartition de ces postes reste fortement affectée par la poursuite du dédoublement des classes en éducation prioritaire. Insuffisamment budgétée, la réforme Blanquer se traduit par des redéploiements de moyens qui se font au détriment des postes de « Plus de maîtres que de classes » et de brigades ainsi que des écoles hors éducation prioritaire, dans le rural notamment.

Nous rappelons que la réussite scolaire doit concerner tous les élèves, et, donc, les moyens doivent être suffisants partout, que les élèves soient en maternelle ou élémentaire, en zone rurale ou urbaine, en éducation prioritaire ou pas, en situation de handicap ou pas. Les RASED et les PDMQDC méritent d'être rétablis et développés. Beaucoup reste à faire !

Concernant notre département, les nombreuses annulations de fermetures annoncées en juin ont pu laisser croire que le vent politique soufflait enfin en direction d'une meilleure prise en compte de la ruralité. En réalité, il fallait constater que des décisions annoncées sous la pression de la rue, pouvaient autoriser la remise en question des mesures actées en premier lieu.

Nous souhaitons que les situations d'écoles ou de RPI dont les effectifs sont particulièrement fragiles soient étudiées le plus tôt possible, dès le début de l'année scolaire, d'autant que les élections municipales auront lieu au printemps 2020.

Toutefois, nous prenons acte des mesures d'ajustement prévues en ce début d'année.

Cette année, nous serons tout particulièrement attentifs au respect de l'engagement présidentiel visant à abaisser les seuils à 24 élèves dans toutes les classes de GS, CP et CE1 .

Nous serons également vigilants à la prise en compte des règles spécifiques aux RPI, aux écoles maternelles labellisées accueillant des TPS, ainsi qu'aux effectifs des classes dédoublées en REP et REP+.

Par ailleurs, si nous avons apprécié le maintien des taux de décharge pour les directrices et directeurs qui du fait de la fermeture d'une classe devaient se voir réduire leur temps de direction, nous nous souvenons que la possibilité d'augmenter les décharges de tous serait étudiée dans la mesure des moyens à votre disposition.

Nous vous remercions de votre attention.